

Buxerolles

magazine

Numéro 36

OCTOBRE 2010

www.buxerolles.fr

*Sécurité, accessibilité, qualité de vie :
des investissements prévoyants*

Budget

Urbanisme
Le PLU et vous

Environnement
Agir pour la biodiversité

Manifestations
A vos agendas

En bref

Conseils de quartiers



Les réunions plénières se dérouleront les jours suivants...

- **Sentiers de la Pépinière** : mardi 23 novembre à 20h, gymnase de la Pépinière ;
- **Cœur de ville** : lundi 6 décembre à 20h, salle de Valvert ;
- **Entre ville et vallées** : mercredi 8 décembre à 20h, Maison des projets.
- **Villages et Vallées** : 3 novembre, salle du Bourg.

Point info-environnement

Vendredi 26 novembre, mairie de Buxerolles

Le conseiller info énergie vous recevra sur rendez-vous entre 13h30 et 17h00.

RENSEIGNEMENTS :
05 49 52 38 98

Accueil des nouveaux habitants

Samedi 27 novembre, mairie de Buxerolles



Le maire et les membres du Conseil municipal recevront les nouveaux habitants à 10h30 à l'occasion d'un pot d'accueil.

Conseils communal des aînés

29 novembre à 14h30, salle du Conseil municipal.

Réunion inter-quartier

Samedi 11 décembre, salle Maurice Ravel
Rassemblement des Conseils de quartier.

Marine : engagez-vous !

La marine nationale propose plus de 3 000 formations/emplois dans de nombreux domaines à des jeunes (filles et garçons) âgés de 17 à 29 ans.

RENSEIGNEMENTS :
Centre de formation et de recrutement des forces armées marines
05 49 61 02 02
etremarin.fr

Au moment où vous recevez vos avis d'imposition, ce magazine vous invite à découvrir à quoi servent vos impôts locaux, première recette du budget communal.

Le vote du budget est un acte politique fort. A cet égard, les chiffres du budget de 2010, traduisent bien notre volonté : Préparer l'avenir par les investissements, assurer à chacun un égal accès aux services publics de la mairie, limiter la hausse des impôts locaux.

Plus de 700 000 € pour la voirie et le lancement des études en vue de la rénovation du groupe scolaire du Planty marqueront le budget de 2010. Investir pour des rues plus sûres et plus belles, pour des locaux scolaires plus confortables et mieux adaptés à la vie quotidienne des 800 enfants inscrits dans nos écoles, n'est ce pas la meilleure façon de préparer l'avenir ?

Permettre à chacun d'avoir un égal accès à la cantine, à la garderie, au centre de loisirs, à la crèche ou à l'aide à domicile, est aussi notre priorité, et nous continuons de proposer des services publics de qualité et accessibles à tous grâce à des tarifs adaptés aux ressources des usagers.

Tout ceci a évidemment un coût. Cette année, la stricte compensation de l'augmentation du coût de la vie et le désengagement de l'Etat nous auraient logiquement conduit à voter une augmentation des impôts de l'ordre de 4%. Par une gestion rigoureuse qui nous permet de maîtriser nos charges, et grâce aux décisions que le conseil municipal a eu le courage de voter au cours des années passées, nous avons pu cette année ne pas augmenter la taxe d'habitation, afin de préserver le pouvoir d'achat des habitants de Buxerolles. De même, l'abattement spécial à la base en faveur des plus modestes voté par le conseil municipal, reste fixé à son niveau maximum de 15%.

Cela étant, il n'en reste pas moins que l'impôt local est un impôt injuste qui pèse beaucoup trop sur les classes moyennes. Il faut espérer que l'Etat se décidera enfin à entreprendre une réforme de fond de la fiscalité locale, que ne laisse malheureusement pas prévoir les conditions de la suppression de la taxe professionnelle.



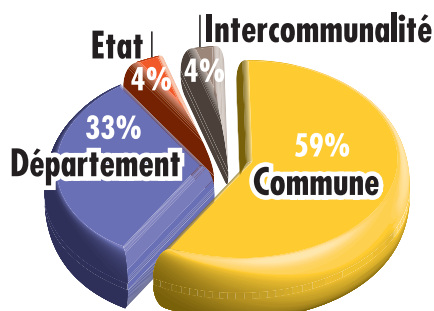
JEAN-MARIE PARATTE,
MAIRE DE BUXEROLLES

Sécurité, accessibilité, qualité de vie : des investissements prévoyants

Sécurité, accessibilité, qualité de vie sont les maîtres mots qui ont orienté les dépenses engagées par la municipalité au titre du budget 2010. S'attachant particulièrement à des valeurs durables, les élus ont misé sur l'amélioration du cadre scolaire, sur les transports doux, sur une ville plus conviviale et plus verte.

“Les services techniques municipaux ont bien travaillé”, entame avec satisfaction le maire, Jean-Marie Paratte. Une affirmation due au fait que le budget voté en mars 2010 aura été, à 95 %, exécuté et dépensé dans l’année. Ce qui implique, ajoute le maire, “un effort de tous : services municipaux, bureaux d’études et entreprises.”

Répartition de taxe d’habitation



“Le budget souligne la volonté politique de privilégier l’effort d’investissement (voirie, écoles, équipements) qui permet de préparer l’avenir et de participer à l’effort pour la relance de l’économie et de l’emploi” explique Jean-Louis Chardonneau. Ces investissements sont financés à la fois par l’emprunt et par l’autofinancement qui se dégage du budget 2010. Quant aux recettes de fonctionnement, la



dotations nationales de péréquation et la dotation de solidarité urbaine obtenues cette année, ont permis de les accroître très sensiblement. Il en résulte une modération significative de la pression fiscale communale (pas d’augmentation de la taxe d’habitation et + 0.5% du taux de la taxe foncière) qui place encore Buxerolles parmi les communes les moins imposées du Grand Poitiers.

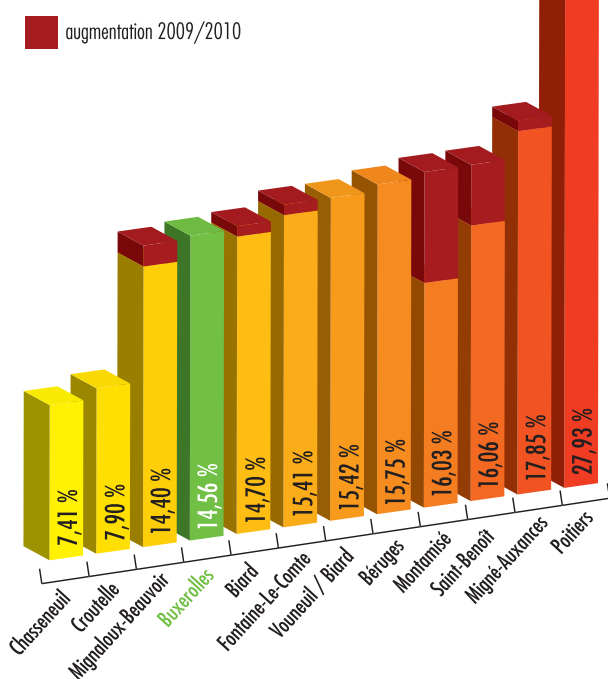
des bus, ont fait l’objet d’une réhabilitation lourde.

Autre voie empruntée par les bus, la rue du Sentier qui est également une entrée de ville fréquentée, dont la réhabilitation est inscrite au programme. Sa réhabilitation, nécessaire, est quant à elle inscrite au programme des travaux.

Le souci de garantir la sécurité des piétons, et particulièrement des personnes à mobilité réduite, a motivé les aménagements au carrefour de la route de Bonneuil Matours et de la rue de la Charletterie, ainsi qu’au carrefour de la rue de Plaisance et de la rue de la Fraternité. Après concertation avec les habitants et les commerçants, ces travaux ont consisté à aménager les abaissements de trottoirs, mettre en place des bornes pour éviter le stationnement anarchique des véhicules.

Guidée par la commission communale d’accessibilité qui réunit des habitants et des représentants des personnes en situation de handicap, depuis plusieurs années, la Mairie s’est

Taxe d’habitation taux 2010



La voirie voit grand

Le programme d’investissement en matière de voirie a monopolisé plus de 700 000 €. Parmi les principales opérations, il faut citer le réaménagement de la rue du Planty, comprenant la rénovation de la chaussée, des bordures et des caniveaux.

L’avenue Charles de Gaulle et la voie Romaine, dont la chaussée était dégradée par les fréquents passages

attelée à la création d'un itinéraire accessible aux personnes à mobilité réduite. En 2010, est prévue la réalisation d'une tranche, dans le secteur du bourg : élargissements et abaissements de trottoirs et de bordures, aménagements sur la chaussée, installation de mobilier urbain. "D'autres tranches sont prévues ultérieurement, de manière à créer des itinéraires accessibles continus à travers la ville", explique Jean-Marie Paratte.

D'autres travaux sont programmés à l'Ormeau avec l'aménagement d'une

zone 30, à la Vallée, rue de la Coulée, rue des Rosiers et avenue de la Liberté.

De nouveaux et beaux espaces publics

Des études seront confiées à des cabinets spécialisés. L'une, à la fois urbanistique et paysagère, concerne la place de l'église du Bourg, haut lieu du patrimoine de Buxerolles qui connaît de nombreux usages : commerces, écoles, cérémonies religieuses, manifestations culturelles. "Cet endroit est un lieu de vie à part entière et son réaménagement mérite une réflexion approfondie", commente le Maire.

Une autre étude consiste en l'aménagement d'un terrain situé à proximité de la Maison des projets, à l'angle de la route de l'Ormeau et de l'avenue de la Liberté. La municipalité souhaite faire de ce terrain de 4 000 m² utilisé partiellement par un bassin d'orage, un espace public de proximité, à

vocation multiple. Le Conseil de quartier ne manque pas d'idées pour son utilisation. On devra pouvoir, selon les besoins, y garer des voitures, y jouer à la pétanque, y organiser un repas de quartier, y permettre aux enfants de jouer. "Le projet sera mené en concertation avec les habitants, le Conseil de quartier et le Conseil des aînés, afin de bien cerner les différents usages que pourrait revêtir ce nouveau lieu de vie, et quels aménagements et équipements y apporter" précise le Maire Jean-Marie Paratte.

La Mairie souhaite aménager un autre site pour créer le lien entre Lessart, le chemin des Meuniers et l'espace vert du quartier de la Varenne. L'idée est de favoriser un corridor naturel reliant la Vallée du Clain et le plateau pour favoriser la biodiversité d'une part et valoriser un espace de proximité d'autre part. Cet espace sera conçu pour la détente, doté de jeux pour enfants et aura une dimension écologique forte avec des essences végétales régionales adaptées à nos climats. Ce projet s'inscrit dans les principes de "la trame verte" prévoyant des corridors naturels sur le plateau. Là encore les projets donneront lieu à une étroite concertation entre les élus, les bureaux d'études, les habitants et le Conseil de quartier. La programmation des travaux sera examinée au budget 2011.

Place aux cyclistes

Favoriser les transports "doux" est une des préoccupations de la municipalité. Aussi dans le cadre du schéma directeur cyclable de l'agglomération, une bande cyclable a été ajoutée rue du Planty, pour assurer une continuité avec celle de la rue Camille Girault. Ainsi, plus de 3 km auront été aménagés pour les cyclistes, depuis la rue de la Vincenderie en passant par la rue du Planty et la rue Camille Girault jusqu'à la rue des Terrageaux.



Les travaux en quelques chiffres

Voirie / Espace verts	934 500 €
Groupe scolaire du Planty	264 000 €
Autre patrimoine bâti	182 750 €
Cuisine centrale	23 000 €
Salle Eric Tabarly (solde)	117 000 €
Equipement des services municipaux	134 000 €

Des bâtiments rénovés pour nos enfants

En ce qui concerne les bâtiments, la plus grosse opération est le groupe scolaire du Planty, dont l'étude est confiée au cabinet SCP architecture Fauvel-Fouché et la maîtrise d'ouvrage à la SEP (Société d'équipement du Poitou).

Etabli lors d'une démarche concertée avec la communauté éducative, enseignants, agents scolaires et parents d'élèves, le projet de restructuration des écoles du Planty est validé. 1,5 M€ sont prévus dont 264 000 € en 2010. La première tranche de travaux, pour 2011, prévoit un restaurant scolaire flamboyant neuf pour l'école maternelle et élémentaire, tandis qu'en 2012, il y aura l'aménagement d'une nouvelle garderie à l'école élémentaire et une nouvelle classe en maternelle. La deuxième tranche portera immédiatement après sur la garderie élémentaire et une nouvelle classe en maternelle. La suite des travaux est encore à l'étude. Dès cette année de nouveaux jeux ont été installés dans la cour de l'école maternelle du Planty pour un montant de 25 000 €.

Zoom sur les tarifs

En parallèle des investissements, la ville de Buxerolles met en œuvre des moyens financiers importants pour assurer un service de qualité auprès des familles, des enfants, des jeunes et des aînés.

SERVICES	Prix de revient	Participation moyenne de la commune	Participation moyenne / famille*	Participation moyenne caf / Conseil général
COMMUNE				
Crèche (heure)	9,92 €	5,16 €	1,27 €	3,49 €
Restauration scolaire (repas)	7,17 €	4,67 €	2,50 €	-
Accueil périscolaire (heure)	3,47 €	1,62 €	1,39 €	0,46 €
CLM (heure)	2,92 €	1,68 €	0,62 €	0,62 €
Valvert (heure)	3,38 €	1,87 €	0,91 €	0,61 €
CCAS				
Portage repas (repas)	6,76 €	0,21 €	6,55 €	-
Aide ménagère (heure)	21,23 €	4,74 €	7,94 €	8,55 €

* La participation des familles est une moyenne sur l'ensemble des recettes tous quotients confondus

A l'école maternelle du Bourg, la cour a été entièrement rénovée et de nouveaux jeux pour enfants ont été installés (montant total : 23 000 €). L'actuelle chaudière a été remplacée par une plus moderne et économe, fonctionnant au gaz (montant

25 000 €).

Citons encore la rénovation du chauffage dans la salle de sport Colette Besson, et l'installation de défibrillateurs dans les salles omnisports Colette Besson et Eric Tabarly.



Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et vous

A partir de février 2011, le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Grand Poitiers entrera en application. Document de planification de référence, il va permettre de modeler peu à peu le territoire selon le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et les Orientations d'Aménagement Communales.

La première grande orientation vise à limiter l'étalement urbain. A ce titre, la Ville de Buxerolles a décidé de ne pas ouvrir de nouvelles zones à urbaniser et de préserver l'espace agricole existant. Une autre orientation majeure est de favoriser le renouvellement des espaces déjà urbanisés au cœur et autour des pôles de proximité.

Comment ?

Par la démolition et la reconstruction dans les secteurs bien desservis en commerces et services, qui peuvent gagner en intensité d'habitat. Il s'agit de construire des projets dont l'ampleur permet une cohérence du bâti et une bonne intégration urbaine (formes, volumes, matériaux...).

Par la rénovation de bâtiments existants, éventuellement accompagnée d'agrandissements, afin d'accroître leur accessibilité et leur confort énergétique tout en respectant l'insertion dans l'environnement et les vues.

La commune a travaillé avec le cabinet d'études ECP Urbanisme pour définir les principes d'aménagement de l'éco-quartier sur le secteur du Pas-de-Saint-Jacques. Le schéma d'aménagement qui a été défini a été annexé dans le nouveau PLU. De plus, la commune continue



cette démarche de réflexion par l'intermédiaire d'une nouvelle étude d'aménagement réalisée par le cabinet Atelier Villes et Paysages sur le secteur de la Charletterie.

A l'écoute de vos demandes

Avant que le PLU ne soit définitivement arrêté, les habitants vont pouvoir émettre leurs observations sur un registre, et ceci pendant

l'enquête publique qui aura lieu du 2 novembre au 3 décembre 2010. Ils pourront rencontrer, le commissaire enquêteur qui assurera une permanence le mardi 9 novembre de 9h à 12h à l'hôtel de Ville de Buxerolles. En dehors des permanences, le service urbanisme est à votre disposition pour vous renseigner.

RENSEIGNEMENTS :

Julie Barriquault, responsable du Service urbanisme - 05 49 38 38 50

Agir pour la biodiversité

En septembre, la conférence et la sortie dans les Vallées Sèches de Buxerolles ont clôturé un cycle de cinq rendez-vous sur la biodiversité qui a débuté en 2008.

Près de 130 personnes ont assisté à la dernière conférence organisée par la Ville de Buxerolles et Vienne Nature à la Maison des projets. Au programme : *"Les Vallées Sèches, la méditerranée aux portes de Buxerolles"*.

Un riche intérêt écologique

Les Vallées Sèches, vastes entailles modelées par l'eau il y a très longtemps, présentent de par leur relief et leur orientation, un réel intérêt écologique. Classées en ZNIEF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique), elles sont au nombre de trois sur la commune : la Vallée du Buis au nord, la Vallée du Lait à l'est et la Vallée du Lion, le long de la route du Petit Nieul. Consciente de l'importance de préserver ces espaces, la Ville de Buxerolles a signé en 2003 une convention avec le Conservatoire Régional des Espaces Naturels (CREN). En devenant peu à peu propriétaire, celui-ci réaménage les paysages, et assure la gestion de



ces zones par des fauches tardives. *"Nous avons acquis 12ha sur 40, riches en faune, flore et habitat. La dernière acquisition fait suite à l'arrêt de l'activité du club de motocross dans la Vallée du Buis"*, explique Pascal Cavallin, responsable de l'antenne Vienne du CREN. Depuis 2008, cette association opère aussi des suivis scientifiques pour évaluer l'état de conservation des pelouses sèches d'influence subméditerranéennes de ces vallées. On y rencontre notamment l'Astragalle de Montpellier, *"une plante patrimoniale pour la région Poitou-Charentes. Typique des régions du sud, elle pousse dans les milieux les plus chauds (exposition sud) et les plus secs (avec un sol quasi-inexistant) de ces vallées"*, précise David Ollivier, botaniste à Vienne Nature, mais aussi la Sesslerie bleutée (l'une des seules stations de notre département de cette graminée à tendance montagnarde, préférant, contrairement à l'Astragalle, la fraîcheur), une dizaine d'espèces d'orchidées,

et côté faune, des papillons, insectes et reptiles typiques des milieux chauds.

Sensibiliser pour agir

"Pour préserver la nature et la biodiversité, nous misons aussi sur la sensibilisation afin d'impliquer encore plus les habitants. Ces conférences et sorties permettent de connaître, de comprendre et d'agir", explique Christine Marciniack, adjointe au Développement durable et à l'urbanisme. En moyenne, une soixantaine de personnes, parmi lesquelles un public nouveau, ont assisté à ces rendez-vous animés par des spécialistes. *"Les gens revenaient avec des questions plus précises"*, ajoutent Thibaud Dumas, animateur de Vienne Nature. Général, le thème abordé est devenu, lui aussi, de plus en plus précis. Après avoir défini la biodiversité et l'enjeu de sa préservation, l'objectif fut de montrer, à travers les insectes pollinisateurs, la vallée du Clain et les vallées sèches, la présence de la nature en ville et tout l'intérêt de la préserver.



La parole aux enfants

En novembre prochain se dérouleront les élections du Conseil communal des Enfants. Une nouvelle instance créée pour que ces futurs citoyens puissent s'exprimer.

Après les Conseils de quartier, le Conseil communal des jeunes, le Conseil communal des aînés, il ne manquait qu'une instance, afin que chaque habitant de Buxerolles, puisse s'exprimer. Ce sera chose faite le 19 novembre avec la création du Conseil communal des enfants et l'élection de ses membres. Seize enfants, élèves de CM1 et de CM2 des écoles primaires du Bourg et du Planty, seront ce jour-là élus pour deux ans. Dès lors, ils pourront, via cette instance, émettre des idées et donner leur avis sur les projets de la ville, notamment ceux relatif à l'enfance. "C'est un premier apprentissage de



la citoyenneté, une découverte du vivre-ensemble dans un cadre harmonieux où ils seront écoutés", précise Alain Barreau, délégué à la Citoyenneté. Sachant que dans ces premiers pas de citoyens, ils seront guidés par Mickaël Bobin, animateur du CCE. En vue de sensibiliser les enfants sur cette prochaine élection, à laquelle pourront aussi participer les élèves de CE2, des interventions sont prévues dans les écoles. A cette occasion, le livret des électeurs, petit guide explicatif, sera remis à chaque enfant.

RENSEIGNEMENTS :

Mairie de Buxerolles - 05 49 38 38 49

Un pack séniors pour cliquer

Pas toujours facile d'utiliser la messagerie électronique et de surfer sur le net lorsque l'on n'en a pas l'habitude ! Le Parc des Electrons propose une formation pensée tout spécialement pour les seniors.



Apprendre à communiquer par mail avec ses enfants, ses petits enfants ou tout interlocuteur, tel est le but du pack séniors, formation proposée à partir de cet automne par le Parc des Electrons. "Cette formation est une idée du Club des Aînés. D'une durée de seize heures sur un trimestre, elle allie théorie et pratique avec un suivi personnalisé grâce à des petits groupes de six personnes et à un ordinateur par personne", précise Marie-Madeleine Genet, présidente de l'association. Bien entendu, la découverte de l'univers du web est au programme, mais également pour les débutants, une

approche de l'ordinateur et du traitement de texte. Par ailleurs, la formation achevée, les participants en tant qu'adhérents continueront de bénéficier d'un accès aux ordinateurs et aux conseils des formateurs de l'association.

Enfin, autre nouveauté, le Parc des Electrons dont le credo est "l'informatique pour tous", et qui compte déjà 140 adhérents, propose aussi depuis cette rentrée un atelier photo numérique dans ses locaux fraîchement rénovés.

RENSEIGNEMENTS :

Parc des Electrons - 05 49 45 53 36

Le courrier des lecteurs

Les espaces publics, stades, pelouses, sur lesquels jouent nos enfants, mais aussi les trottoirs sont régulièrement souillés par les déjections canines. La mairie envisage-t-elle de prendre des mesures ?

Pour que notre ville reste propre et agréable, la mairie de Buxerolles met à la disposition des propriétaires de chiens des poches spécifiques dans les "Canibox" et à l'accueil de la mairie. Pour rappel : par arrêté municipal n°104/2003, la commune de Buxerolles a mis en place une réglementation concernant les déjections canines. L'article 4 de cet arrêté municipal stipule qu'il est interdit de laisser souiller les espaces verts ouverts au public et prévoit qu'une contravention d'un montant de 11 € à l'encontre de tout propriétaire contrevenant.



De quel soutien les commerçants de la commune pourront-ils bénéficier dans le cadre du projet Cœur de ville ?

Après le premier volet consacré aux orientations d'aménagement de Cœur de ville, la Ville de Buxerolles poursuit le projet par une étude spécifique sur les commerces. La Chambre de commerce et d'industrie de la Vienne a été missionnée pour réaliser ce diagnostic commercial. L'étude se déroulera d'octobre 2010 à février 2011. Les résultats permettront ensuite à la Ville d'élaborer un programme avec les actions prioritaires d'aménagement de Cœur de ville et aux commerçants d'engager des actions pour améliorer leur outil de travail. C'est sur ce programme que des subventions au titre du FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) pourront être sollicitées.

Quels sont les recours possibles pour effacer des tags sur le mur de ma propriété ?

La Ville de Buxerolles avait proposé la création d'un service intercommunal d'effacement des tags, mais cette proposition n'a pas été retenue. La commune efface systématiquement les tags apposés sur les bâtiments communaux de façon à ne pas encourager ces incivilités. Pour les propriétaires victimes d'un tag sur leur propriété, nous les invitons à déposer systématiquement une plainte auprès de la police nationale, démarche qui peut être utile pour une prise en charge éventuelle par leur assurance des frais d'effacement.



Nous serons vigilants...

La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), commencée en 2008, rentre dans sa phase finale et nous ne saurions trop encourager nos concitoyens à prendre connaissance des différents documents le composant lors de l'enquête publique d'octobre 2010. L'approbation du PLU par l'assemblée du Grand Poitiers (ex CAP), début 2011, permettra la

reprise du développement de l'urbanisation sur le territoire communal. Nous connaissons déjà les principaux projets proposés (ou acceptés) par la majorité, à savoir : à court terme, l'éco quartier du Pas-de-Saint-Jacques et l'ancien site de la jardinerie Delbard ; à plus long terme, le site de la Charletterie. A priori, ces nouveaux quartiers font à ce jour

l'objet de préconisations environnementales et de principes architecturaux qui laissent augurer une bonne intégration dans le milieu ; soyez assurés que nous serons vigilants à propos du respect de ces normes, de même nous porterons une attention particulière au nombre de logements sociaux qui seront réalisés dans chacune des communes du Grand Poitiers.

OUI à la réalisation de 30% de logements sociaux dans chacune des communes de l'agglomération ? NON à un déficit de réalisation comme nous avons pu en constater dans le passé dans certaines communes autres que Buxerolles.

"Buxerolles Autrement Avec Vous !"
Michel MARTIN, Nicole ROUSSILLON, Yves GODET

Au revoir Corinne, Bonjour Michel...

Promue directrice d'une agence bancaire à Cognac, c'est avec un pincement au cœur que Corinne DURANT quitte le groupe "Buxerolles pour Vous et avec Vous" et le Conseil municipal dans lequel elle s'est beaucoup investie. Corinne est objective et toujours désireuse d'améliorer le quotidien des Buxerollois. Elle participe aux débats avec simplicité, politesse, tout en

étant affirmative et courageuse dans ses prises de positions. Les commissions, auxquelles participe Corinne, s'articulent autour de l'enfance et la famille, notamment la commission des écoles... Au revoir Corinne et bon vent à toi et ta famille à Cognac. Bonjour Michel, c'est avec plaisir que nous allons accueillir Michel Brun au Conseil municipal. Déjà impliqué dans la vie associative

de Buxerolles, Michel est, notamment, l'un des coorganisateur du Grand Prix Cycliste qui attire plusieurs milliers de spectateurs chaque année au mois de mars, et du Cyclocross de Buxerolles qui se déroule en novembre. Michel habite le quartier des Bizais et devient le conseiller référent du groupe de ce grand quartier qui regroupe la salle Colette Besson, la Maison des projets et

la salle de spectacle "la Rotative". Buxerollois, quand vous rencontrerez Michel, n'hésitez plus à l'interpeller, soyez sûr de son dévouement, il saura faire part de vos sollicitations et notre groupe s'attachera à leurs réserver la plus grande attention. *"Buxerolles pour vous, avec vous"*
Bruno MORCEAU, Eric DUBOC, Isabelle NOCENT, Corinne DURAND et tous les membres.

Un carnaval pour tous !

Le 18 et 19 mars, le Carnaval des Animô', événement organisé par la Ville de Buxerolles, animera les rues et les places de la commune.



Un carnaval pour tous, voilà l'ambition de la Ville de Buxerolles, qui sous la houlette de Kamel Berrari, coordinateur du projet, a décidé de donner une nouvelle dimension à cet événement. "Un événement citoyen, festif et populaire, qui rassemble toutes les générations", précise Alain Barreau, délégué à la Citoyenneté. Ecoles, collège, associations, commerçants, services municipaux, Maison des projets, Conseil communal des enfants, des jeunes, des aînés, et Conseils de quartiers, sont d'ici le mois de mars, conviés à émettre leurs idées et leurs souhaits pour cette manifestation. Le thème est d'ores et déjà arrêté :

le Carnaval des Animô'. "Il va permettre de donner une unité à l'événement et de créer un lien entre les différentes animations", précise Kamel Berrari. Quant au scénario, fil conducteur de ces deux jours, il s'articule autour d'un Monsieur Carnaval malveillant, qui projette de s'emparer du royaume des animaux de Buxerolles, sans se méfier de la riposte organisée d'habitants déguisés en animaux. Alors, venez participer à ce moment de divertissement où tous les animaux sont les bienvenus !

RENSEIGNEMENTS :

Kamel Berrari - 05 49 47 63 02

Les services techniques s'étoffent

Jean-Jacques Bergeon, directeur des Services techniques

Après 24 ans en poste à la mairie de Poitiers, dont les huit dernières années en tant que directeur du service Prévention des risques professionnels, Jean-Jacques Bergeon est, depuis le 1^{er} mai, le nouveau directeur des Services techniques. "Mon souhait était de revenir à un domaine plus technique, en prise directe avec les besoins de la population. Par ailleurs, je connais et j'apprécie la démarche de développement durable de la Ville de Buxerolles et sa façon d'impliquer les habitants."



Virginie Delacour, responsable Paysages urbains / Domaine public



Après avoir été responsable Environnement / Cadre de vie pour la ville de Bry-sur-Marne pendant huit ans, puis responsable des Espaces publics de la communauté d'agglomération de Marne et Gondoire pendant deux ans, Virginie Delacour occupe, depuis le 1^{er} juin, le poste de responsable des Paysages Urbains / Domaine public. "A travers ce poste, il s'agit d'aborder la voirie en lien avec les projets de la ville parmi lesquels Cœur de ville. Il est important d'avoir une vision globale de la ville, de penser à tous les modes de déplacement et d'y intégrer une dimension de développement durable."

A vos agendas...



Samedi 27 novembre
CONCERT DE LA SAINTE CECILE
 EGLISE DU PLANTY

Samedi 27 novembre
JULOT TORRIDE
 LA ROTATIVE,
 20H30

Chanson, humour
 champêtre
 Tarif plein : 10 €
 Tarif réduit : 8 €



Samedi 3 et dimanche 4 décembre
TELETHON

Mercredi 8 décembre 2010
TOMA SIDIBE
 LA ROTATIVE, 15H

Spectacle enfant
 Tarif plein : 5 €
 Tarif réduit : 3 €

Du samedi 6 au dimanche 14 novembre
EXPOSITION DE PEINTURE
 SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du mercredi 17 novembre au vendredi 31 décembre
EXPOSITION MAURICE RAVEL
 SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Samedi 6 novembre
"HOLD UP"
 Grande soirée théâtrale avec
 le Théâtre Populaire Pictave
 SALLE DES CASTORS

Samedi 20 novembre
BOURSE AUX PLANTES
 SALLE COLETTE BESSON

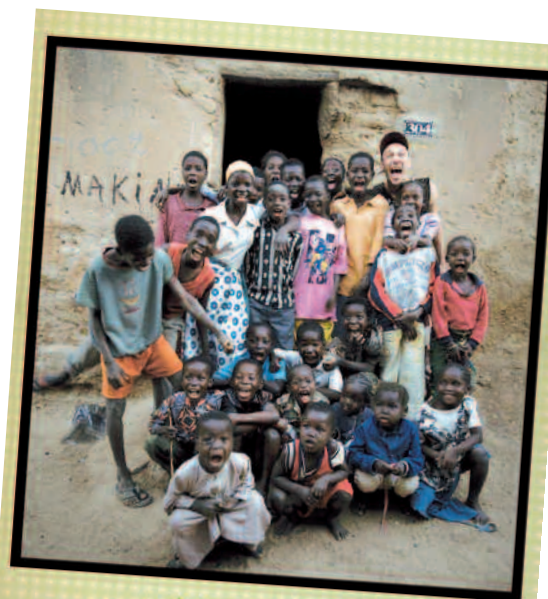
Samedi 6 novembre
BROYAGE DE VÉGÉTAUX
 PARKING DES VIGNES, MATIN
 Participation financière : 1 € la minute

Samedi 20 et dimanche 21 novembre



SPECTACLE FOLKLORIQUE
 avec les Virouneux d'O Bourg
 MAISON DES PROJETS

Du lundi 15 au vendredi 19 novembre
BOURSE AUX JOUETS
 SALLE DES CASTORS



toma sidibé
 en solo pour les marmots



+ d'infos www.buxerolles.fr